

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 7

Artikel: Foire annuelle des vins vaudois, Vevey
Autor: Chollet, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grands fleuves qui courent au nord, à l'est et au midi de notre continent. Puis c'est une république, et, ma foi, si petite qu'elle fut, je n'étais point fâché de voir une république. Mais il ne voulut pas que son voyage fut improductif. Il alla trouver l'éditeur Gosselin et lui proposa deux volumes sur l'épine dorsale de l'Europe. Gosselin fit la grimace. La Suisse était un pays bien usé. (Désjà !) Tout le monde y était allé. (Désjà !) Il n'y avait plus rien à en tirer. Dumas eut beau lui dire que, si tout le monde y était allé, tout le monde continuerait d'y aller, et qu'en admettant qu'il ne fut pas du de ceux qui en étaient revenus, il le serait certainement de ceux qui s'y rendraient : Gosselin ne se laissa pas convaincre. L'homme de peu de foi ! C'est ainsi que, de temps en temps, les éditeurs manquent le coche de la Fortune. Mais vous voyez que, dès cette époque, notre Dumas n'est pas un voyageur ordinaire. Il voyage par ordre du roi, comme Voltaire, ni plus ni moins. Du reste, les idées politiques qu'il emportait ne risquaient pas de lui donner un excédent de bagage. Elles ne le gêneront pas plus en route qu'elles ne nous gênent dans ses livres et dans son théâtre. Ce révolutionnaire, ce républicain farouche est l'homme le plus sensible à toutes les pompes humaines. Mais il est bien le fils de la Révolution par la familiarité avec laquelle il traite les grandeurs de ce monde.

En Suisse, à Arenenberg, il a été admis à présenter ses hommages à Mme de Saint-Leu, qui n'était autre que la reine Hertense. Elle l'a mené dans son salon devant un magnifique portrait de Bonaparte au pont de Lodi, signé Gros : « L'empereur, lui a-t-elle dit, a posé trois ou quatre fois. — Il a eu cette patience ? — Gros avait trouvé un excellent moyen pour cela. — Lequel ? — Il le faisait asseoir sur les genoux de ma mère. » Il dîne à la table royale. Après le dîner, on annonça Mme Récamier. « J'ai beaucoup entendu discuter l'âge de Mme Récamier ; il est vrai que je ne l'ai vue que le soir, vêtue d'une robe noire, la tête et le cou enveloppés d'un voile de la même couleur ; mais à la jeunesse de sa voix, à la beauté de ses yeux, au modèle de ses mains, je parierais pour vingt-cinq ans. Aussi fus-je bien étonné d'entendre ces deux femmes parler du Directoire et du Consulat, comme de choses qu'elles avaient vues. » La soirée se termina par des romances que la reine chanta elle-même sur des airs qu'elle avait composés.

Un autre jour, à Lucerne, Chateaubriand le reçoit. Le grand homme y vit presque en exil. « J'étais à Cauterets, lorsqu'arriva la révolution de Juillet, lui dit-il. Je revins à Paris. Je vis un trône dans le sang, l'autre dans la boue, des avocats faisant une charte, un roi donnant des poignées de main à des chiffonniers. C'était triste à mourir surtout, quand on est plein, comme moi, des grandes traditions de la monarchie... Et maintenant allons donner à manger à mes poules. — Mais ne reviendrez-vous pas en France ? lui demanda Dumas. — Si la duchesse de Berry, répondit-il, après avoir fait la folie de venir dans la Vendée, fait la sottise de s'y laisser prendre, je reviendrai à Paris pour la défendre devant ses juges, puisque mes conseils n'ont pu l'empêcher d'y paraître. — Sinon ? — Sinon, poursuivit M. de Chateaubriand en émettant un second morceau de pain, je continuerai de donner à manger à mes poules. »

On écrirait des pages et des pages sur les aubergistes de Dumas. Il en est un resté fameux, celui de Martigny. Il accueillit Dumas par ces mots : « Monsieur est bien tombé aujourd'hui : nous avons de l'ours. — Ah ! ah ! dit Dumas, est-ce que c'est bon votre ours ? » L'hôtelier de Martigny sourit avec un mouvement de la tête qui signifiait : « Quand vous en aurez goûté, vous ne voudrez plus manger autre chose. » On lui servit donc un bifteck d'ours. Il en coupa un morceau gros comme une olive, l'imprégna de beurre et, sous les yeux bienveillants de l'hôtelier impatient de l'heureuse surprise que son hôte va éprouver, il l'avale. Il en coupa un second

morceau qui suit le même chemin. « Alors, c'est de l'ours ? — Oui, monsieur. — Vraiment ? — Parole d'honneur ! — Eh bien ! c'est excellent. » Les trois quarts du bifteck avaient déjà disparu, lorsque l'hôtelier, qui s'était éloigné, revint. « Ah ! dit-il, l'animal auquel vous avez affaire était une fameuse bête ! » Dumas approuva. « Elle pesait trois cent vingt. — Beau poids ! » Dumas ne perdait pas un coup de dent. « Et qu'on n'a pas eu sans peine, je vous en réponds. — Je crois bien. » Et Dumas porta le dernier morceau à sa bouche. « Et ce gaillard-là, reprit l'hôtelier, a mangé la moitié du chasseur qui l'a tué. Le morceau lui sortit de la bouche comme poussé par un ressort. « Que le diable vous emporte de faire de pareilles plaisanteries à un homme qui dîne ! » Et il sentit son estomac se retourner. « Je ne plaisante pas, monsieur ; c'est comme je vous le dis. » Suit l'histoire impressionnante du chasseur mangé. L'anecdote du bifteck d'ours fit le tour du monde, au moins du monde occidental. Dix ans plus tard, Dumas repassa à Martigny et, montrant l'hôtelier, toujours le même, à l'ami qui l'accompagnait : « Voici, dit-il, un homme qui me veut mal de mort. Tu vas voir. Demande-lui s'il peut nous donner un bifteck d'ours. » A ces mots, le visage de l'hôtelier se décomposa : « Ah ! s'écria-t-il en se prenant les cheveux à pleines mains, encore ! toujours ! Il ne passera donc pas un voyageur qui ne fasse la même plaisanterie ! Ah ! ce Dumas, comme je l'étranglerais. » Voici ce qui s'était produit. Les *Impressions de voyage en Suisse* avaient eu un tel succès, qu'un matin, un voyageur demanda en regardant la carte : « Vous n'avez pas de l'ours ? — Plaît-il ? fit l'hôtelier. — Je vous demande si vous avez de l'ours ? — Non, monsieur, non, » Deux jours après, un autre voyageur dit : « C'est ici qu'on mange de l'ours — Je ne comprends pas, fit l'hôtelier. — C'est bien ainsi Martigny ? — Oui, monsieur. — Et l'Hôtel de la Poste ? — Oui, monsieur. — Eh bien ! c'est ici qu'on mange de l'ours. — Pourquoi ? — Mais parce que c'est ici que M. Dumas en a mangé. — M. Dumas ? Connais pas. » Huit jours plus tard, un autre voyageur entre, pose son sac à terre, s'assied et frappe de son couteau contre un verre en criant : « Garçon, un bifteck d'ours ! » Et depuis, les voyageurs affamés d'ours se succédaient, et l'hôtelier en perdait la tête. « Mais enfin, dit l'ami, qu'y a-t-il de vrai dans ton bifteck d'ours ? » Et Dumas de répondre : « Tout et rien. — Comment ? — Ecoute : trois jours avant mon passage à Martigny, un homme s'était mis à l'affût d'un ours et l'avait blessé à mort ; mais l'ours avait eu encore assez de force pour tuer l'homme et lui avait dévoré une partie de la tête. En ma qualité de poète dramatique j'ai mis la chose en scène. » Le pauvre hôtelier n'avait même pas sur la conscience d'avoir fait goûter de l'ours à Dumas. Et cela nous renseigne sur la véracité du voyageur. La réalité n'est pour lui qu'une matière périssable à merci. Il invente en servant des éléments qu'elle lui a fournis.

Alexandre Dumas était admirablement impressionnable. Tel récit de mort le faisait presque défaillir et la sueur lui coulait du visage ; mais, à peine remis, il était l'homme qui envoyait à une amie parisienne cet impromptu accompagné d'une fleur :

*Salut, ma sœur ! Je fus cueillie
Dans les jardins de l'Alhambra
Par quelqu'un que ta bouche oublie,
Mais dont ton cœur se souviendra,
Et qui me charge de t'apprendre
Qu'un jour, si Grenade est à vendre,
C'est pour toi qu'il l'achètera.*

Dumas sait goûter la teinte bleue d'un paysage sous un magique clair de lune, rêver dans une église un rêve de croyant et s'épouvanter lui-même de la sinistre histoire qu'il a inventée.

Chez l'artiste. — Avez-vous réussi à faire le portrait de ma voisine très ressemblant ? — Hélas : oui. — Pourquoi hélas ? — Parce que c'est pour cela qu'elle le refuse.

OH ! CES HOMMES.

Monsieur le Directeur du *Conteur*.

 A voisine, la Jeanne au charbon, m'a fait lire un article qui est dans votre journal de samedi dernier. Je n'irai pas par quatre chemins pour vous dire ce que je pense de ce vilain merle qui a osé écrire ça contre nous autres femmes, et de vous-même, d'avoir accepté d'imprimer cette méchanceté.

D'abord, ça doit être un vieux garçon grincheux qui a dû être rabroué sa vie durant, chaque fois qu'il essayait de faire la cour à une jeune fille. Il me semble que je le vois, cette espèce d'apôtre, poussé comme un singe, avec un œil qui regarde de bise et l'autre contre le joran. Ou bien alors, il est tombé sur une serpe de femme qui lui a fait voir l'enfer depuis le troisième jour de leur mariage. Il y en a, malheureusement, par-ci, par-là, de ces peignettes qui sont la honte de notre sexe et qui nous font un rude tort, à nous autres pauvres femmes.

Pour en revenir à votre homme qui n'a seulement pas osé signer son papier, il a un rude toupet d'écrire que les femmes « grigotent » les hommes. Il faudrait n'avoir rien en tête de se mettre sous la dent pendant trois jours, pour s'attaquer à des morceaux aussi coriaces que votre fabriquant de gandoises. On en aurait une belle indigestion.

Je ne veux pas relever toutes les « bedouineries » que ce vieux grigou vous a écrites, premièrement parce que, demain, on a la lessive et que je n'ai pas de temps à perdre. Secondement, parce que je n'ai pas l'habitude d'écrire dans un journal. C'est pourtant pas l'envie qui me manque de tourner en bourrique votre espèce de malcommode qui croit avoir écrit de belles phrases, alors qu'on n'y comprend rien. Ce qui est clair, pourtant, c'est que ce malappris n'a jamais fréquenté des femmes de la campagne, sans cela il n'écrirait pas des choses qui ne tiennent pas debout. Nous autres, on a autre chose à faire que chercher à « dégoter » (c'est lui qui a inventé ce mot) les hommes « dans tous les domaines » ! En fait de domaine, on connaît celui qui nous fait trimer dur, du matin au soir et qui nous permet de tourner, tout juste. Si les femmes d'Amérique se mêlent d'un tas d'affaires : machines, automobiles, inventions et tout un tralala, c'est preuve qu'elles ont plus de temps à perdre que nous autres. Mais je me demande qui c'est qui fait le ménage, qui raccommode les guenilles, recoud les boutons, donne à manger aux poules et aux cochons et qui s'occupe de la lessive.

J'espère que ma réponse à ce fichu malotru ne va pas vous amener des niaises, mais j'avais ça sur le cœur et il fallait que ça sorte.

Avec tous mes respects.

Cousine Fanchette.

FOIRE ANNUELLE DES VINS VAUDOIS. VEVEY.

« Qui a bu boira », dit le proverbe. Qui a bu une fois, gracieusement, un verre dédié à délicieux vin doré de nos coteaux, qui a absorbé sans bourse débile surtout une parcelle de cette âme du vin qui chante dans la bouteille, celui-là en voudra encore, et ouvrira cette fois ensemble sa bourse et son cœur.

A Vevey, ville que sa « Fête des Vignerons » a rendue célèbre, aura lieu désormais chaque printemps une Foire des vins vaudois, une dégustation de nos bons et honnêtes vins vaudois. Cette nouvelle a eu une heureuse répercussion et partout on se réjouit : on se réjouit de venir déguster ce breuvage divin dont les bienfaits ne se comptent plus, on se réjouit de venir fraterniser autour de ce nectar qui fait circuler dans nos artères un sang renouvelé et enrichi et qui seul nous apporte la joie et le bonheur de vivre. Ce nectar, notre vin, c'est notre sang. Il a reçu la protection divine et malheur à celui qui le méprisera et qui même abusera de lui !

Vevey va donc célébrer notre vin vaudois avec ferveur et noblesse. Vevey va donc d'une manière savoureuse, rendre hommage à nos braves vignerons vaudois auxquels l'on doit tant de gaieté, et tant de réconciliations.

« Tous les méchants sont buveurs d'eau », dit le dicton populaire : qu'ils viennent donc à Vevey du

25 au 30 avril, et ils verront le monde sous un ciel moins triste, moins aigri. Le bon vin leur apportera quelque joie et qui dit ? peut-être, cet allant que la situation économique actuelle a fait perdre aux hommes, car le « Soleil et le Vin » dit M. M. Porta, « voilà la double origine de la civilisation ».

Et voilà pourquoi on veut mettre en honneur à Vevey cette belle et noble chose qu'est notre vin, notre vin qui par les caresses de son subtil bouquet, nous transporte dans un demi-rêve, vers ces cent golpes découps du Léman, vers la douceur des rivages peuplés d'une armée de ceps, parure de ce beau pays du vin qui sans cela ne serait plus notre canton de Vaud.

Paul Chollet.

UN FOURRIER DE NAPOLEON 1er

Et

E l'ai connu en 1879 à Neuveville : M. Kölner était un petit vieux ratatiné de passé quatre-vingts ans ; à ce moment-là, ses seules sorties étaient : l'après-midi, un petit tour du côté du Landeron, où il prenait deux décis de blanc dans un café et le soir, à 7 heures très précises, il entrait dans une auberge du centre de la petite ville pour y consommer également deux décis, rarement doublés. Il était peu causeur, mais combien je regrette maintenant n'avoir pas eu en mains une feuille de papier et un crayon pour relater quelques détails de sa vie militaire. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il avait fait la terrible campagne de Russie en 1812 ; était-il du corps des Suisses qui défendaient le pont de la Bérézina pour laisser passer l'armée française, je ne puis l'affirmer.

Ses habitudes étaient si régulières qu'un soir, ne le voyant pas arriver à 7 heures, on demanda de ses nouvelles : il était peu bien et le lendemain, le fourrier Kölner partait pour l'autre monde rejoindre son grand chef mort à Sainte-Hélène.

Julius.

Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 18 février : deux pages fort intéressantes sur la nouvelle clinique dentaire de Genève, une étude sur le château d'Erguel, d'amusantes photographies d'animaux grotesques, des causeries, des nouvelles, une page gaie. Parmi les actualités, les obsèques du comte Apponyi, l'écoulement sur la ligne du Gothard, les concours de ski d'Innsbruck, les matchs de football, de boxe et de lutte en Suisse romande.

OH ! LA VACHE !

NNE affaire bizarre vient d'être jugée devant la Chambre du Tribunal correctionnel. Un fermier avait vendu à son gendre la moitié d'une de ses vaches. Il refusa d'allouer au jeune homme la part du lait qui aurait dû lui revenir, prétextant qu'il ne lui avait vendu que la première moitié de l'animal. Le tribunal non seulement avait, par jugement rendu il y a un peu plus d'un an, donné gain de cause au malin fermier, mais il avait en outre condamné le gendre à fournir le fourrage et à abreuver la bête deux fois par jour. Mais il arriva qu'un beau matin, la vache, d'un coup de cornes bien appliquée, envoya le beau-père piquer une tête contre une clôture de fil de fer barbelé. Le fermier déposa plainte contre son gendre, propriétaire de la tête de l'animal et de ses accessoires, en vertu du grand principe juridique : *Accessorium principale sequitur*. Le gendre vient à nouveau d'être condamné à six cent trente-deux francs cinquante centimes de dommages-intérêts, y compris la valeur du pantalon endommagé.

Expérience. — Le jeune homme éperdu : Rose-Marie ? Savez-vous ce que c'est que d'aimer ?

La jeune fille souriante : Mai oui.

Le jeune homme éperdu : Non, vous ne pouvez pas savoir ce que c'est - Avez-vous jamais été l'objet, Rose-Marie, d'une passion immortelle, insoudable, surhumaine, dévastatrice ? D'une de ces passions qui ne quittent deux êtres qu'avec la vie ?

La jeune fille souriante : Je vous crois... Montez avec moi, Alain, dans le cabinet de débarras. Je vous montrerai deux valises pleines de lettres, trois albums-bourrés de photos et j'ai, dans mon écrin, sept bagues de fiançailles.



MARCHÉ !... ON TE SUIVRA !

Foularoud ne se montrait plus. Ployé sur un escabeau, la tête dans les mains, il réfléchissait : Quel diable lui avait joué ce tour-là ?... Tintinet ?... Mais comment ?... Non, il ne fallait pas s'exciter davantage. Seulement, plus Foularoud chassait ce soupçon loin de lui, plus il revenait à la charge... Oui, c'était la vengeance de César Reculette. Mais le moyen de le prouver ?...

Un grand abattement clouait Foularoud sur place. Soudain, cet abattement fut balayé par une violente colère. Assis devant une table de sapin blanc, constellée de taches de couleurs diverses, toute une après-midi Foularoud transpira sur une lettre qu'il signa en coup de poing, d'une écriture massive enveloppée d'un parage définitif. Etant innocent (ce mot était souligné trois fois) il refusait net de payer et envoyait en termes peu parlementaires ses juges à tous les diantres... Trois jours après, le facteur apporta une lettre à en-tête imprimée : la Justice avertissait solennellement Ulysse Foularoud qu'il eût à payer sa dette, faute de quoi les gendarmes viendraient lui dire un mot. Par la même occasion, on lui rappelait brièvement que le moment était aussi venu, pour lui, de songer sérieusement à purger sa condamnation — dix jours de prison, puisqu'il déclinait l'amende — « pour violences et menaces de mort à l'adresse de M. César Tintinet ».

Cette lettre laconique, rédigée en style draconien, signée en coup de cravache, tomba chez Foularoud comme une bombe en Prazbioud. Le Tabou trayait ses deux vaches. On l'appela. Il vint. Le facteur, un sourire équivoque au coin des lèvres, lui remit la missive en mains propres, ainsi qu'il était prescrit.

Le soir même, le Tabou, qui avait vieilli de dix ans, envoya sa réponse à la justice :

« Je viens, par la présente, vous déclarer que les bruits qui courrent sur mon compte sont faux et dénués de tout fondement. Je ne payerai rien, ni d'une manière, ni d'une autre, vu que tout ça n'est que de l'injustice et que Tintinet est une immense canaille.

» Avec haute considération,

Ulysse Foularoud. »

P. S. — Du reste, la liberté du commerce est garantie par la Constitution fédérale. Inutile d'insister pour le paiement. Rien !... et c'est bon !

Deux jours s'écoulèrent encore. Une sourde inquiétude travaillait Foularoud. Quelque chose lui disait de rester chez lui, de se taire. Les enfants rentraient en pleurant de l'école : des camarades les avaient appelés voleurs. Et Foularoud se déchaînait, leur défendant avec menaces de remettre le nez dehors... Des bandes de corbeaux rasinaient l'horizon. Un ciel gris pesait sur la terre...

Le troisième jour, au matin, le facteur passa. Bravache, les bras croisés, Foularoud attendait : il en avait assez de cette histoire folle, de ces amendes, de ces papiers timbrés qui mettaient un grand trouble dans sa pauvre tête et lui ôtaient jusqu'au plaisir de boire.

— Alors, fit-il rudement, cause-t-on de moi, par le village ?

— Pas seulement ! répondit le facteur.

— M'accuse-t-on ?...

Le père Crausaz hésita.

— Oh !... Il y en a de ceux qui t'accusent encore bien...

— Charrette !... Dis-leur de ma part, à tous ces hypocrites, que s'ils étaient aussi honnêtes que moi, ça irait bel et bien dans la commune... Quant à Tintinet, le diable veut le refuser ; on n'admet pas, en enfer, des voleurs de ce calibre.

Le père Crausaz parti, Foularoud ouvrit la lettre : elle lui indiquait le soir même comme dernier délai de paiement. A défaut, le lendemain, au petit jour, le gendarme heurterait à la porte.

Sans même relire, Foularoud s'élança... Tintinet était dans sa cour, debout entre le vétérinaire et une vache malade. A la vue de son ennemi, il se saisit prestement d'une fourche appuyée à une barrière. Mais Foularoud, les traits convulsés, s'était arrêté à dix pas :

— C'est toi qui m'as versé de l'eau dans mon lait, hein ?... Pourquoi veux-tu m'anéantir ?... Je ne t'ai jamais point fait de mal...

Il y avait, dans cette voix, des reproches, mais aussi une prière, une supplication. Tintinet haussa les épaules, sans lâcher sa fourche... La Louise parut à une fenêtre. Curieuses, des poules se groupaient.

— Ah !... tu ne veux pas avouer, bougre de lâche !... Graine de pénitencier !... Criminel de première classe !... Hypocrite !... Les vers ne veulent pas oser attaquer ton cadavre !... Sale bête !

Sous son calme apparent, César Tintinet avait affreusement pâli.

— M. le vétérinaire, vous avez pris note ?... Bien... Ça sera toujours ça de plus à sa charge...

Et le vétérinaire, un gros sanguin, opinait des paupières.

Dans sa cuisine, la femme de Foularoud traînait ses savates, répétant de temps à autre :

— Mon Dieu ! mon Dieu !...

Le Tabou allait à l'écurie, s'essayait à couper du bois, lâchait la hache. De guerre lasse, il vint s'affaler à la cuisine, sur une chaise. Les enfants ne reconnaissaient pas, en ce révolté aux gestes fébriles, le loquace cantonnier, leur père, qui, jusqu'alors, leur avait offert une vie mouvementée, mais bercée d'insouciance. Ils devinaient des choses, sans les comprendre. Le cadet, un moutard de cinq ans, pleurnichait sans raison... A la fin du souper, devant les assiettes vides, vaguement ému par tous ces jeunes visages apeurés qui le regardaient, Foularoud laissa retomber un poing désarmé, disant au souffle :

— Je suis foutu !

La mère Foularoud se fit consolante, de toutes les forces de sa voix traînarde :

— Que non, mon pauvre homme ! Que non ! Ça se voit tous les jours, dans ce monde de misère, des histoires comme ça...

— D'accord !... Mais crois-tu que c'est Tintinet qui a fait le coup ?... Hein ?... Oui ou non ?

La femme hésita. Ainsi donc, elle non plus ne voulait pas le croire. Cette constatation amena dans le cœur de Foularoud, attendri par l'alcool, une douleur atroce... Sa femme, c'est-à-dire sa chose, son esclave, son souffre-douleur aux jours de bamboche, ne le croyait pas... Alors qu'il le croirait, désormais... Il tremblait. Et il regardait le sol avec terreur.

— Si tu ne réponds pas, je viens fou...

— Ah ! il ne faut pas te chagriner... Mais tu m'as joué tant de farces, que je ne peux pourtant pas prendre en considération tous tes dires.

(A suivre).

Benj. Vallotton.

Les Exclusivités du Bourg. — « Marie », Légende Hongroise, est une œuvre cinématographique extrêmement originale, qui va du réalisme au mystère avec une sûreté et une audace déconcertantes et proprement merveilleuses.

Annabolla, personnage central, autour duquel évolue toute l'action joue le rôle de Marie avec une sincérité et une émotion pénétrantes, elle a avec la grâce le visage même de la douleur humaine.

« Depuis la venue du film parlant, je n'ai vu de réalisation aussi poétique, empreinte d'un tel charme. C'est positivement un film de classe. Je suis absolument convaincu que ce film, qui émerge si hautement de la masse des histoires bassement policières ou vulgairement sentimentales connaîtra un énorme succès. » Signé : Fritz Lang.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.